



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-004-2017-05

PUBLIÉ LE 4 MAI 2017

# Sommaire

## **Rectorat de l'académie de Créteil**

IDF-2017-05-02-041 - Arrêté du 2 mai 2017 portant délégation de signature à madame Aude BORDE-COURTIVRON, chef de la division des personnels enseignants du rectorat de Créteil (3 pages)

Page 3

IDF-2017-05-02-042 - Arrêté du 2 mai 2017 portant délégation de signature à monsieur Yohan BLONDEL directeur de cabinet de la rectrice de l'académie de Créteil (2 pages)

Page 7

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2017-05-02-041

Arrêté du 2 mai 2017 portant délégation de signature à  
madame Aude BORDE-COURTIVRON, chef de la  
division des personnels enseignants  
du rectorat de Créteil



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Arrêté du 2 mai 2017 portant délégation de signature  
à madame Aude BORDE-COURTIVRON, chef de la division des personnels enseignants  
du rectorat de Créteil**

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL**

- VU** le code de l'éducation et notamment son article D 222-20 ;
- VU** l'arrêté du 9 août 2004 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation aux recteurs d'académie en matière de gestion des personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré ;
- VU** l'arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 15 octobre 1986 modifié, portant délégation de pouvoirs aux recteurs d'académie en matière de gestion des personnels relevant de la direction des personnels enseignants des lycées et des collèges, ensemble les statuts applicables à ces personnels ;
- VU** le décret du 7 mai 2014 nommant madame Béatrice GILLE rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n°2017-04-21-010 du 21 avril 2017 portant délégation de signature en matière administrative et n°2017-04-21-035 du 21 avril 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à madame Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 12 juin 2015 nommant madame Aude BORDE-COURTIVRON attachée principale d'administration, chef de la division des personnels enseignants du rectorat de Créteil à compter du 22 juin 2015 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 25 août 2016 affectant madame Isabelle GARNIER-DUVAL attachée d'administration de l'Etat au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 21 octobre 2008 nommant monsieur Vincent ALBAUD, ADAENES, au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 1er septembre 2010 nommant monsieur Denis ALTHAPARRO, ADAENES, au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 14 septembre 2011 nommant madame Anouk JACOB-KHARAT, ADAENES, au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 23 août 2012 nommant madame Cécile CAPIA-CAMBOUNET, ADAENES, au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 18 juillet 2013 nommant monsieur Emmanuel CARRINCAZEUX, ADAENES, au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 21 juillet 2015 nommant monsieur Alain VERRIERE attaché d'administration de l'Etat au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 9 septembre 2015 nommant madame Lynda LEHTIHET attachée d'administration de l'Etat au rectorat de Créteil ;

- VU** l'arrêté ministériel en date du 20 septembre 2016 nommant madame Michèle MERCIER attachée d'administration de l'Etat au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrête rectoral en date du 10 juin 2004 nommant madame Béatrice SMAILI, SAENES, au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 31 janvier 2011 nommant madame Lydia FONTE, SAENES au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 18 juillet 2011 nommant madame Valérie MATOULET-CAMMAS, SAENES au rectorat de Créteil à compter du 25 août 2011 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 16 juillet 2013 nommant monsieur Jean-François TAPIAU-FILPPOZZI, SAENES au rectorat de Créteil à compter du 26 août 2013 ;

## **ARRETE**

**ARTICLE 1** : En cas d'absence ou d'empêchement de la rectrice ou de la secrétaire générale, délégation de signature est donnée à :

**Madame Aude BORDE-COURTIVRON**, chef de la division des personnels enseignants, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes suivants :

les décisions mettant fin aux fonctions des contractuels ;

les arrêtés portant recrutement des auxiliaires et contractuels ;

les arrêtés portant titularisation, reclassement, prolongation ou renouvellement de stage ;

les décisions accordant ou refusant les congés de mobilité, de formation professionnelle, les autorisations d'exercice des fonctions à temps partiel (dont les cessations progressives d'activité), les congés bonifiés ;

les décisions accordant ou refusant la disponibilité, le congé parental et la mise en position d'accomplissement du service national ;

les autorisations portant cumul d'emplois et de rémunérations ;

les arrêtés accordant les congés de longue maladie ou les congés de longue durée ;

les décisions de réintégration et d'affectation après congés de longue maladie ou congés de longue durée ;

les décisions de réintégration et d'affectation après congés de grave maladie ;

la notation et la promotion de grade des personnels relevant de la direction des personnels enseignants et l'avancement d'échelon ;

les arrêtés de mouvement et d'affectation des personnels titulaires et stagiaires, les arrêtés concernant des personnels touchés par une mesure de carte scolaire et les arrêtés d'affectation des personnels auxiliaires ;

les arrêtés portant ouverture des droits à la prise en charge des frais de changement de résidence ;

les décisions relatives au droit individuel de formation ;

les décisions portant cessation définitive de fonctions, admission à la retraite, constatation des démissions et constatation de l'abandon de poste ;

les contrats de recrutement de personnel non titulaire sur des emplois vacants et des fonctions de suppléance ;

les convocations et les ordres de mission pour les personnels appelés à siéger aux commissions administratives paritaires académiques et à participer aux groupes de travail ;

les documents et courriers concernant la paye.

**ARTICLE 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de madame Aude BORDE-COURTIVRON, délégation de signature est donnée

à :

- **Madame Isabelle GARNIER-DUVAL**, adjointe au chef de division,
- et **Monsieur Vincent ALBAUD**, adjoint au chef de division et chef de service,
  
- **Mesdames Cécile CAPIA-CAMBOUNET, Anouk JACOB-KHARAT, Lynda LEHTIHET et Valérie MATOULET-CAMMAS,**
- et **messieurs Denis ALTHAPARRO, Emmanuel CARRINCAZEUX et Alain VERRIERE** chefs de service,
  
- **Mesdames Michèle MERCIER et Béatrice SMAILI,**
- et **Monsieur Jean-François TAPIAU-FILIPPOZZI**, chargés de mission,
  
- et à **Madame Lydia FONTE**, adjointe au chef de service de la D.P.E. 2

à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, tous actes relatifs à la gestion courante des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

**ARTICLE 3** : Sont exclus du champ de la présente délégation les actes portant suspension de fonctions, sanction disciplinaire, licenciement ou radiation des cadres.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 26 avril 2017.

**ARTICLE 5** : La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 2 mai 2017

La rectrice de l'académie de Créteil



Béatrice GILLE

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2017-05-02-042

Arrêté du 2 mai 2017 portant délégation de signature à  
monsieur Yohan BLONDEL directeur de cabinet de la  
rectrice de l'académie de Créteil



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Arrêté du 2 mai 2017 portant délégation de signature à monsieur Yohan  
BLONDEL directeur de cabinet de la rectrice de l'académie de Créteil**

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL**

- VU** le code de l'éducation et notamment son article D.762-8 du code de l'éducation ;
- VU** décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 10 ;
- VU** le décret du 7 mai 2014 nommant madame Béatrice GILLE rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral du 24 août 2015 affectant monsieur Yohan BLONDEL, professeur d'éducation physique et sportive, au rectorat de l'académie de Créteil à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** En cas d'absence ou d'empêchement de la rectrice ou de la secrétaire générale de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

**Monsieur Yohan BLONDEL**, directeur de cabinet,  
à l'effet de signer, dans le cadre du programme 150 « formations supérieures et recherche universitaires » et du programme 231 « vie étudiante », les mandatements des dépenses de fonctionnement suivantes :

les frais de déplacement et de réception de la rectrice,

les dépenses liées au fonctionnement du logement de fonction de la rectrice.

**ARTICLE 2:** Le présent arrêté abroge l'arrêté du 6 octobre 2015.

**ARTICLE 3** :

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

A Créteil, le 2 mai 2017

La rectrice de l'académie de Créteil



Béatrice GILLE